

Lettre d'information

Bilan 2023/2024

DECEMBRE 2024 - N°1



Pour rappel, le Plan Local des Mobilités (PLM) de Marne-la-Vallée définit **les actions prioritaires et les aménagements qui devront être engagés d'ici 2028** pour faciliter les déplacements de tous.

Déclinaison locale du Plan des Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF), son élaboration a donné lieu à un important travail de concertation avec les acteurs locaux des mobilités ainsi qu'avec le grand public.

Que s'est-il passé depuis l'enquête publique de l'été 2023 ?

Après intégration des remarques de la commission d'enquête, le PLM définitif a été **approuvé en décembre 2023**. Le SIEMU a alors mis en place un dispositif d'animation et de suivi de sa mise en œuvre.

Des **échanges réguliers** ont ainsi été organisés avec les maîtres d'ouvrage pour les accompagner et un **premier comité de suivi** a eu lieu le 17 septembre 2024 afin d'évaluer les avancées sur chaque thématique en présence des partenaires. La présente lettre d'information vise à communiquer sur ce **bilan intermédiaire 2023/2024**, les **perspectives de 2025** et a donc vocation à être publiée chaque année afin d'informer le public.

AXE A - PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC : Améliorer la qualité de vie de toutes les centralités, des bourgs aux cœurs urbains

Environ **20 %**
de la voirie en zone de
rencontre ou en zone 30.



Les communes et intercommunalités du territoire se sont mobilisées pour favoriser l'usage de la marche au travers de plusieurs opérations de **pacification** :

- Mise en place de «**chaucidous**» sur la rue des Noyers à Collégien (2023) et sur la rue du Fort du Bois à Conches-sur-Gondoire (2024)
- Aménagements de **zones 30/de rencontre** dans les centres-bourgs de Thorigny-sur-Marne (2023), de Montry (2024) et rue du chatelet à Conches-sur-Gondoire
- Ajouts de **ralentisseurs** (rue des Murons, Ecoles et rue du Clos Bassin) à Bailly-Romainvilliers (2023/2024)
- **Apaisement** de la place de l'Eglise à Carnetin.
- Mise en **sens unique** de la «rue qui chante» à Chanteloup-en-Brie, etc.

Ce ne sont pas moins de 30% des opérations d'apaisement de la voirie programmées au PLM qui ont ainsi été réalisées en 2023/2024.

3 735 passages piétons ont été recensés sur le territoire en prévision de leur mise aux normes avec la loi LOM.

Accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

L'accessibilité PMR de la voirie doit encore progresser afin de répondre aux obligations réglementaires. Des investissements pour la mise aux normes des espaces publics sont néanmoins réalisés dès que des **travaux de voirie** sont lancés par les gestionnaires (communes, intercommunalités, Département, aménageurs...). Des travaux ont ainsi eu lieu à Coupvray dans le cadre de la requalification du centre-bourg ou encore sur la rue de Montry. D'autres chantiers sont programmés sur le territoire dans le courant de l'année 2025. Enfin, la mise en accessibilité du réseau de bus se poursuit avec **14 points d'arrêts mis aux normes** en 2023-2024.

AXE B - VELO : Développer l'usage du vélo utilitaire pour faire face à l'augmentation de la demande de déplacement

+7 km

d'aménagements cyclables dans le cadre des schémas directeurs intercommunaux, dont le tronçon V4 des Véloroutes Ile de France (encore 61 km prévus sur la durée du PLM)



2 coupures résorbées /4

Pour en savoir plus :

Observatoire



Les avancées se sont centrées sur la réalisation du tronçon V4 des **Véloroutes Ile-de-France** et sur la résorption des **coupures et discontinuités** du réseau cyclable (passerelle entre Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges, aménagement sur le pont entre Jablines et Annet-sur-Marne, études en cours pour la sécurisation de la RD934 entre Montévrain et Coupvray, études pour la réalisation de passerelles sur le secteur du Val d'Europe...)

3 gares/3

 équipées en **consignes vélos sécurisées** sur Marne et Gondoire. Par ailleurs, les stationnements existants de type pince-roues sur le territoire sont peu à peu remplacés sur le territoire de Val d'Europe Agglomération.

Les efforts concernent aussi le déploiement de nombreux **services dédiés au vélo** (mise en place de bornes de réparations, animations proposées par la Maison des Mobilités de Marne et Gondoire, animations Mai à Vélo portées par Val d'Europe Agglomération...).

Une nouvelle offre de vélos et trottinettes électriques en libre-service (service TIER) a également été expérimentée en 2023-2024, en complément du réseau de bus.

Enfin, les collectivités travaillent à l'amélioration de l'information du grand public au travers de leurs médias.

AXE C - RESEAU DE BUS : Faire du bus un mode compétitif dans les cœurs urbains

Un réseau de bus en mouvement...

3 points durs de circulation solutionnés à l'occasion de travaux sur les 31 identifiés dans le PLM. Plus que **2 points d'arrêt non-équipés en dispositifs d'information voyageurs** en 2024 contre 21 en 2023 ! Des études en cours pour la desserte des nouveaux quartiers de ZAC sur le secteur du Val d'Europe.

Au 22 avril 2024 :

- Mise en place des **bus de soirée**.
- Renforts d'offre sur les **lignes 2225 et 2229** et amélioration de la desserte de la **ligne 2244**.
- Un nouvel arrêt de bus à Coupvray (**Pointe Jeannette**) pour desservir le quartier des 3 Ormes.
- Des courses supplémentaires sur les **lignes 2221, 2226, 2263 et 2291** en remplacement du Transport à la demande.

En septembre 2024 :

- Un arrêt de bus supplémentaire dans le quartier du Sycomore à Bussy-Saint-Georges (**Cent Arpents**).
- Mise en service des nouveaux arrêts dans la **ZAC de Lamirault** (desserte ligne 2290).
- Desserte d'un nouvel arrêt, rue de Montry à Coupvray (**Foiraude**).

Au 4 décembre 2024 :

- Mise en service de l'arrêt **Mail du Promeneur** à Bussy-Saint-Georges.

...et innovant.

- Déploiement du **service de descente à la demande** à partir de 22h00 en 2023.
- Installation de **Bornes d'Information Voyageurs (BIV) solaires** et de **Gouvernails** en gares de Val d'Europe et Bussy-Saint-Georges.



Pour en savoir plus :

Observatoire



AXE D - INTERMODALITE : Améliorer l'intermodalité des pôles d'échanges multimodaux

Les acteurs du territoire continuent d'œuvrer conjointement afin d'améliorer les conditions de correspondance entre les modes, notamment sur les pôles-gares du territoire.

Ainsi, 2023 a pu voir s'achever les travaux de restructuration de la **gare de Bussy-Saint-Georges**

Des études sont également en cours sur les pôles gares de **Montévrain - Serris Val d'Europe** et d'**Esbly**.

AXE E - AUTOMOBILE : Maitriser la présence de l'automobile, tout en garantissant l'accessibilité du territoire



Pour en savoir plus :



De nouveaux tronçons routiers ont été inaugurés afin d'**accompagner l'urbanisation du territoire** et permettre le **maintien d'une certaine accessibilité du territoire** :

- Doublement de l'avenue Hergé entre le boulevard du Grand Fossé et la voie ferrée,
- Elargissement du carrefour de l'obélisque (croisement RD231 et RN36),
- Mise en service du demi-barreau A4-RD96.

soit **60 % des infrastructures** inscrites en projet au PLM, principalement sur le secteur du Val d'Europe.

Parallèlement, des **études de trafic et de sécurisation** de certains secteurs problématiques du territoire sont réalisées par le Département et devraient donner lieu à de nouvelles réalisations en 2025-2026.

Enfin, la question du **stationnement** fait actuellement l'objet de réflexions afin d'inciter à l'usage du stationnement privé et ainsi, libérer l'espace public au profit des autres modes.

AXE F - MANAGEMENT ET SERVICES DE MOBILITES : Susciter des changements de pratiques de mobilité

Divers services ont été mis en place afin d'informer et de sensibiliser le public sur les questions de mobilité :

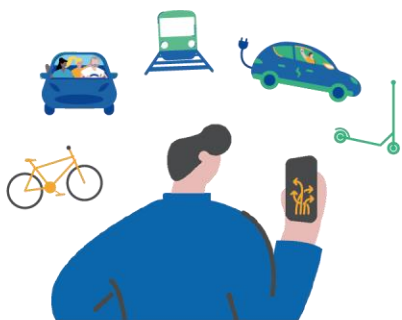
Une **page Facebook SIEMU** a ainsi été mise en place et a diffusé plus de 250 publications de sensibilisation.

Des présentations des services de mobilité existants ont également été organisées dans le cadre des **cérémonies d'accueil des nouveaux habitants**.

Des échanges ont lieu avec des **entreprises** et **établissements scolaires** du territoire afin de les accompagner dans la mise en place d'actions en faveur d'une mobilité plus durable.

En 2023-2024, des services innovants ont été développés afin d'apporter encore davantage de flexibilité à vos déplacements : expérimentation d'un service de location longue durée de **vélos et trottinettes électriques**, implantations à venir de **bornes de recharges de véhicules électriques...**

Enfin, l'EPAMarne/EPAFrance oeuvre afin de réduire les distances de vos déplacements domicile-travail en aménageant des **espaces de coworking** dans les nouveaux quartiers.



AXE G - MARCHANDISES : Optimiser les flux de marchandises

- Le territoire a adhéré au dispositif InTerLUD+ pour l'élaboration d'une **charte de logistique urbaine** d'ici décembre 2026 (pour en savoir plus, rendez-vous sur www.interlud.green). Cette démarche débutera par l'établissement d'un **diagnostic complet des flux de marchandises** sur notre territoire courant 2025.
- Des efforts sont d'ores et déjà réalisés par l'EPA Marne/EPA France pour reporter les flux de marchandises liés à ses chantiers vers le mode fluvial et privilégier des ressources issues des circuits courts.



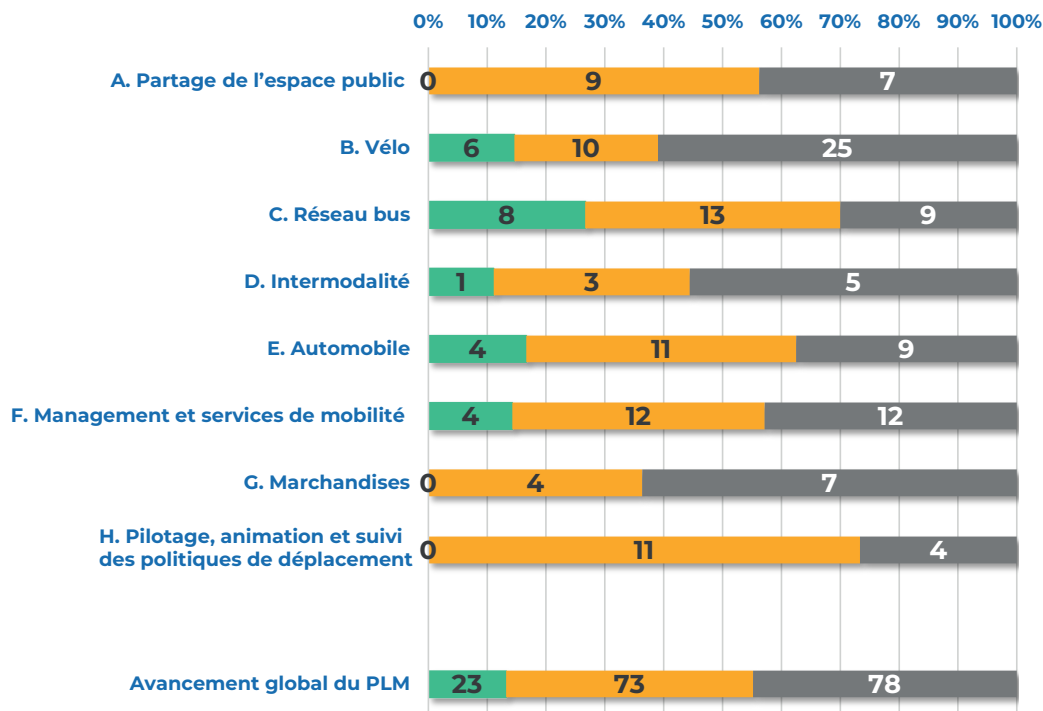
AXE H - PILOTAGE, ANIMATION ET SUIVI DES POLITIQUES DE DEPLACEMENT : Mettre en place les outils nécessaires à l'efficacité de l'action locale en matière de mobilité

- Mise en ligne de guides et référentiels sur le site du SIEMU afin d'appuyer les acteurs dans la mise en œuvre du PLM.
- Tenue du 1er comité de suivi du PLM le 17 septembre 2024 et de rencontres thématiques visant à accompagner les maîtres d'ouvrage.
- Publications des cartes interactives de l'observatoire des mobilités sur le site du SIEMU (Onglet Ressources > Publications de l'observatoire des mobilités).





Etat d'avancement des actions du PLM



Au terme du 1er bilan, environ 15% des actions inscrites au PLM ont été réalisées en 2023/2024 et plus de la moitié sont enclenchées.

Ces résultats laissent présager des avancées majeures sur chacune des thématiques lors des prochaines années.

A l'issue du comité de suivi, les objectifs collectifs fixés pour l'année 2025 sont les suivants :

- Effectuer un rattrapage règlementaire pour respecter la législation concernant l'**apaisement et la mise en accessibilité de l'espace public** (mises aux normes de la voirie, réalisation des PAVE obligatoires) et pour répondre aux obligations de la loi LOM (suppression des places de stationnement à moins de 5m des passages piétons et diagnostic accessibilité de la voirie à 200m des points d'arrêt de bus prioritaires).
- Poursuivre les efforts de mise en œuvre des **schémas directeurs cyclables** des intercommunalités.
- Enclencher une véritable dynamique sur l'**accessibilité du réseau de bus**.
- Avancer sur les **études de pôles**.
- Renforcer les actions de **communication et de sensibilisation** du grand public.

POUR VOUS INFORMER SUR LES MOBILITES A MARNE-LA-VALLÉE, DECOUVRIR DES ASTUCES ET DE NOUVEAUX MODES DE DEPLACEMENT :



siemu.fr



plm-mlv.fr



Abonnez-vous à la page Facebook du SIEMU Marne-la-Vallée



- Amorcer une réflexion collective autour du **transport des marchandises** et de la **logistique urbaine**.
- Faire de l'**observatoire des mobilités** un outil pleinement opérationnel.
- Poursuivre le suivi collectif de la **mise en oeuvre du PLM**.

Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée

1, rue du Champ Pillard - 77 400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tel. : 01 60 31 54 74